

**Intervention de M. Reverchon-Billot,**

Inspecteur général de l'Éducation nationale, groupe Établissements et vie scolaire  
*Corte, le 23 mai 2013*

“ Le professeur documentaliste, la documentation scolaire :  
quels nouveaux enjeux ? ”

Cette intervention se veut une réflexion sur **l'impact du numérique sur la documentation et sur l'enseignement** en général.

**Le numérique offre une opportunité d'affirmation de l'identité professionnelle du professeur documentaliste**, d'affirmer une expertise particulière. Le numérique, c'est le moyen de (re)donner au professeur documentaliste la place qu'il mérite.

Les connaissances que nos élèves acquièrent seront obsolètes dans 10 ans. Le numérique est fondamental pour l'actualisation des connaissances. L'important dans le monde actuel, c'est l'autoformation, le choix de ressources et leur évaluation, sélection, validation, réinvestissement.

- 1) Le contexte de la Loi de refondation de l'École
- 2) Le numérique, vraie révolution culturelle et managériale
- 3) L'École au sein d'un écosystème en mouvement
- 4) La documentation scolaire

**1) Le contexte de la Loi de refondation de l'École**

Un chantier de fond, une politique globale qui s'intéresse à tous les impacts du numérique sur l'École → une grande ambition pour le numérique

Le numérique, loin d'éloigner les humains, les rapproche. L'objectif de la loi, c'est d'améliorer le système éducatif.

Il y a une volonté très forte de créer un véritable service public de l'enseignement numérique pour :

- avoir des entrées différenciées dans les apprentissages
- prendre en compte l'individu (ses rythmes, ses besoins)
- créer du lien avec les familles

## Par quels moyens ?

- a) Développement de contenus numériques et pédagogiques
  - proposés aux enseignants pour leurs pratiques
  - proposés par les enseignants (validation par les pairs, collaboration) rassemblés dans un réseau social professionnel (rentrée 2014)
  - en associant CNDP-CRDP, CNED, ONISEP
- b) Formation des personnels au numérique et par le numérique
  - dès la formation initiale dans les [E.S.P.E](#)
  - une formation non seulement technique mais surtout didactique et pédagogique (qu'est-ce que le numérique change dans les pratiques...)
  - une formation pour l'encadrement (inspecteurs, chefs d'établissement...)
- c) Définir ce qu'est « apprendre à l'ère du numérique »
  - nouvelle dimension de la relation à la connaissance
  - éduquer le futur citoyen numérique
  - curriculum à établir de la maternelle au lycée

Qu'est-ce qu'être cultivé numériquement ? Il faut créer un contenu, définir un concept, structurer et organiser un enseignement. Il y a une éducation citoyenne, aux médias et à l'information à mettre en place : c'est un champ extrêmement important qui doit être porté par les professeurs documentalistes mais aussi par les autres enseignants.

- d) Coordonner les actions de l'État et des collectivités en faveur du développement du numérique
  - fourniture d'accès
  - maintenance et assistance

On ne peut pas aujourd'hui n'avoir qu'une entrée : la loi devrait organiser la répartition des missions et des objectifs, instaurer des principes. Plus que jamais, il y a besoin d'une éducation au numérique : la loi vient appuyer et légitimer des pratiques.

## Quelques chiffres :

France : 10000 tablettes, tout un département, 2 villes + des expérimentations nombreuses et disséminées.

Thaïlande : près de 900000 tablettes numériques pour équiper l'ensemble de ses élèves. Plan "One Tablet Per Child", AEF, 15/02/12

Corée du Sud : programme smart education, investissement de 1,4 milliard d'euros d'ici à 2015.

Turquie : souhaite distribuer 16 millions de tablettes à ses élèves (3 à 4 milliards de dollars)

Etats Unis : numérisation de l'ensemble des manuels scolaires, d'ici 2015.

### Observations :

- Lorsque les équipements sont généralisés au sein des établissements, se pose le problème de leur usage. Par exemple, les tablettes sont utilisées en salle de classe mais interdites en dehors ; or la tablette est un outil mobile.
- Dans les classes, de nombreuses expériences ont des retours très positifs, d'une part dans la prise en compte des élèves à besoins spécifiques, et d'autre part concernant la dynamique renforcée entre encadrement et équipe pédagogique (notamment au sein des conseils pédagogiques).

## 2) Le numérique, un changement de paradigme : une révolution managériale ?

"Les outils ne sont que des outils mais ce sont aussi des outils en ce sens qu'ils changent notre rapport au temps et à l'espace." *La pensée sauvage*, C. Levi-Strauss

"De même donc que la pédagogie fut inventée (paideia) par les Grecs, au moment de l'invention et de la propagation de l'écriture ; de même qu'elle se transforma quand émergea l'imprimerie, à la Renaissance ; de même, la pédagogie change totalement avec les nouvelles technologies. " Eduquer au XXIe siècle (*Le Monde.fr*, 05.03.2011, Michel Serres, de l'Académie française)

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/05/eduquer-au-xxie-siecle\\_1488298\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/05/eduquer-au-xxie-siecle_1488298_3232.html)

**Le numérique change notre rapport au temps et à l'espace**, ce qui a des conséquences sur le management :

#### - des **contenus**

Quoi ? -> 45 Etats américains ont décidé que l'écriture manuscrite serait optionnelle dans les écoles. Lire-écrire avec le numérique, est-ce toujours la même chose que sans le numérique ?

Les outils numériques apportent-ils une plus-value ?

-> Jean-François Rouet directeur de recherche au CNRS

La lecture numérique va-t-elle de soi ?

#### - des **savoirs**, de la **connaissance** : quel est le statut des contenus scolaires face à la masse d'informations du web ?

Quel est le statut de l'enseignant face à l'accessibilité de ces ressources numériques ? Comment mettre en relation ce savoir "en ligne" et l'enseignant ? Le professeur documentaliste n'est pas juste un gestionnaire de flux.

#### - des **apprentissages** : quelle forme prend le cours ?

Collaboration autour du savoir, quelle hiérarchie instaurée quand on est tous "pairs" ?

#### - des **temps** et des **espaces scolaires** : lieu permanent d'apprentissage

#### - des **réseaux**

Le numérique favorise la collaboration : collaboration professionnelle, articulation des métiers, construction de liens. Cela n'est possible que s'il y a des **identités professionnelles affirmées**.

### 3) L'École au sein d'un écosystème en mouvement, d'un point de vue documentaire, des services documentaires, de l'établissement

Avec le numérique, le rapport au temps est différent, le rapport aux activités est différent (multitâches très fréquent), l'obsession de la communication est souvent omniprésente. Les élèves sont des « digitaux natives », mais surtout des « digitaux naïfs ». Ils subissent le numérique mais n'en sont pas maîtres.

Cf. Serge Bouchardon lors de son intervention lors de la conférence nationale « Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information » (Lyon, 21 et 22 mai 2013) : *les élèves sont des alphabétisés du numérique, mais pas forcément des lettrés*.

Digital native / Digital immigrants : un fossé d'incompréhensions. Des pratiques sociales qui interrogent l'école.

Des pratiques de recherche d'information exotiques ?

La génération Y, ce sont des jeunes connectés partout et tout le temps, qui s'ennuient rapidement, extrêmement mobiles, interdépendants, toujours connectés, dans une logique de gratification immédiate : que fait le professeur avec ça ? N'y a-t-il pas dans ces caractéristiques-là des éléments intéressants pour le professeur ? Volonté de travailler ensemble : à utiliser pédagogiquement. Il y a là un enjeu.

Le numérique rend cette question plus prégnante, mais ne l'a pas créée ; mais là, nous n'avons plus le choix.

Réconcilier les élèves avec l'École : cf. projet de loi sur la refondation avec le concept "d'école bienveillante".

Les élèves ont besoin de donner leur avis et ont besoin de savoir ce que les autres pensent.

La question qui se pose : légitimité de certaines actions à l'extérieur de l'école qui deviennent illégitimes à l'intérieur de l'école ?

Connaître les pratiques des élèves et partir de ces pratiques pour les amener à autre chose.

Evolution des **solutions documentaires** : cf. étude de Marc Maisonneuve sur les OPACs de nouvelle génération, qui sont conçus pour les usagers et non pour les professionnels, et qui se rapprochent d'une recherche sur Google : pas de silence (source d'angoisse), et possibilité de trier les résultats (navigation à facettes).

Le numérique renforce un certain nombre de questionnements des professionnels de la documentation et de l'information.

Les moteurs de recherche n'évident pas le problème de la recherche. Il n'y a plus de problème de pénurie d'informations mais de surabondance : il faut apprendre à trier et sélectionner. Le professionnel apporte une plus-value notamment en terme d'acquisition des ressources.

Il doit réfléchir :

- à l'articulation du fonds physique et du fonds numérique
- aux services à offrir à la communauté éducative
- à la formation des élèves (apprendre à bien sélectionner l'information).

L'expertise des professeurs documentalistes est indispensable :

- pour donner de la visibilité aux ressources
- pour « l'urbanisation » des ressources (leur organisation intellectuelle dans un portail, dans un ENT...)
- pour créer et gérer un CDI numérique (accessible hors temps scolaire et hors établissement)

Sur la question du lieu : les créations de médiathèque n'ont jamais été aussi nombreuses. Cependant ces lieux doivent être repensés pour offrir des espaces diversifiés.

Quel service documentaire peut-on offrir aux usagers ?

Proposer des accès à des bibliographies thématiques, des modules de formations à distance, des tutoriels, apporter une plus-value sur la confection de dossier documentaire, etc.

Il faut arrêter d'être sur l'illusion du numérique : le numérique ne résout pas tout : importance et présence nécessaire du professeur documentaliste.

### **Les ressources de l'EPL**

Il y a un vrai problème : place de la ressource dans l'ENT, car les ENT n'ont pas été pensés pour ça.

Portail documentaire : fonds physique + documentation électronique + livres numériques, Le Site.tv, etc.. → nécessité d'une forme de portail pour gestion / organisation de ces ressources.

Productions pédagogiques : plateforme d'aide aux devoirs, manuels scolaires numériques, banque d'exercices, patrimoine documentaire (rapport de stage, exposés, mémoires, ..) ? A intégrer dans le portail documentaire ?

→ réflexion à avoir avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, avec la nécessaire expertise des professeurs documentalistes.

#### 4) La documentation scolaire

Une masse d'informations non validées, non traitées, disponibles immédiatement : voilà la concurrence à laquelle se trouvent confrontés les bibliothécaires et les documentalistes.

Les jeunes usagers : ils sont certains de leur maîtrise de l'information et se montrent bien souvent persuadés d'être capables de fournir une réponse suffisante aux questions qui leur sont posées en copiant/collant des bribes d'informations non vérifiées, glanées ici ou là.

Au sein des établissements, il faut élaborer une politique documentaire globale qui (re)pose les questions de publics/collections/accès/services/recherche/formation/réseaux/lieux.

Apprentissage de la lecture : pas seulement au CP, mais aussi autres niveaux. Idem en information-documentation : il faut inscrire les apprentissages dans la durée.

Deux champs de formations essentiels :

- connaître et savoir utiliser les outils de recherche : table des matières, index, moteurs de recherche, etc.
- connaître les sources et instances d'information, de formation et de culture (bibliothèques, médias, bases de données...)

Cf. le travail des professeurs documentalistes de l'enseignement agricole :

<http://docsdocs.free.fr/spip.php?article435>

Travailler en équipe de manière progressive, continue et spiralaire sur : besoin d'information, médias d'actualité, recherche d'information, moteurs de recherche, etc. Travail énorme, impossible à faire seulement par le professeur documentaliste.

Une politique pédagogique centrée sur les apprentissages qui interroge l'ensemble de l'établissement, de ses espaces, de ses personnels.

#### **Pour conclure :**

- un vrai métier qui s'affirme, un rôle pédagogique premier
- alléger le travail de gestion (important, mais à déléguer ?)
- un expert qui met ses compétences au service de toute la communauté éducative
- rôle essentiel pour l'innovation

*Compte rendu :*

*Julie Cartier, professeur documentaliste au collège de Lucciana*

*Anne Kuss, professeur documentaliste au collège du Taravo*